

## Compte rendu de Conseil Municipal

### Séance du 10 mars 2025

Nombre

de Membres en exercice

27

de Présents

24

date de la convocation : le 3 mars 2025

de Votants

25

L'an deux mil vingt-cinq, le dix mars à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame PLÉVER Marie-Laure, Maire.

**Présents :** M. BOTTRAS Thierry, Mme BOURNEUF Maryline, M. BUNAS Christophe, Mme CHARTRAIN Catherine, Mme DUPONT Aurélie, M. FERRAND Jean-François, M. FROGER Jonathan, Mme GARNIER Janique, M. GODET Alain, M. GOHAUD Mathieu, Mme GOUHIER Renée, Mme GRIMAL BLOT Aline, Mme GRISON Colette, Mme JARRY Laëtitia, Mme JONNEAUX Carine, Mme LAMIER Françoise, M. LEBERT Thierry, M. LEMONNIER Thierry, Mme MAKRELOUFI Aline, M. MAUTIN Guillaume, Mme PLÉVER Marie-Laure, M. TORTEVOIS Jean-Louis, M. TOURNET Bernard et Mme VENARA Jacqueline

**Absents ayant donné procuration :** M. LECESVE Loïc à Mme PLÉVER Marie-Laure

**Absents / excusés :** M. PATAULT Laurent et M. TRANSON Lionel

**Secrétaire de Séance :** M. TORTEVOIS Jean-Louis

#### Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 10 février 2025
- Finances :
  - o Élection d'un président de séance pour le vote des comptes administratifs 2024
  - o Budget général : Compte administratif 2024, compte de gestion 2024, affectation des résultats 2024
  - o Budget assainissement : Compte administratif 2024, compte de gestion 2024, affectation des résultats 2024
  - o Budget lotissement la Cannelière : Compte administratif 2024, compte de gestion 2024
- Marchés publics : Avenant n° 1 – Marché d'approvisionnement des denrées alimentaires
- Fonctionnement : avenant convention mise à disposition Restaurants du Coeur
- Affaires et questions diverses

Le compte rendu du conseil municipal du 10 février 2025 est adopté à l'unanimité.

Suite au questionnement sur la date d'acquisition de la chaudière de la salle Mélusine évoqué lors du dernier conseil municipal, Madame le Maire informe le conseil que la chaudière est d'origine. La salle a été construite en 1986. Le remplacement de certaines pièces a eu lieu suite aux inondations de 2018.



## 1) Finances

### **DÉLIBÉRATION N°2025-13 ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT DE SÉANCE POUR LE VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 – BUDGET GÉNÉRAL, BUDGET ASSAINISSEMENT ET BUDGET LOTISSEMENT DE LA CANNETIERE**

Conformément à l'article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire demande au Conseil de procéder à l'élection d'un Président de séance pour faire procéder au vote des comptes administratifs 2024 du budget général, du budget assainissement et du budget « lotissement de la Cannetière » de la commune.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité, Monsieur Godet Alain, 1<sup>er</sup> adjoint, Président de séance afin de procéder au vote des comptes administratifs 2024 du budget général, du budget assainissement et du budget « lotissement de la Cannetière » de la commune.

Il est précisé que Madame le Maire ne prendra pas part à ce vote et restera Président de séance pour tous les autres sujets à l'ordre du jour.

### **DÉLIBÉRATION N°2025-14 BUDGET GÉNÉRAL – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

Après lecture du document, Monsieur Godet, Président de séance, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le compte administratif 2024 du budget général faisant apparaître les résultats suivants :

Section	Résultat/solde exécution année 2023	Dépenses 2024	Recettes 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat cumulé 2024
Fonctionnement	2 092 882,57 €	3 888 681,52 €	4 553 874,53 €	665 193,01 €	2 758 075,58 €
Investissement	588 392,57 €	657 481,35 €	602 103,98 €	- 55 377,37 €	533 015,20 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 681 275,14 €</b>	<b>4 546 162,87 €</b>	<b>5 155 978,51 €</b>	<b>609 815,64 €</b>	<b>3 291 090,78 €</b>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif du budget général pour l'année 2024.

Il est précisé que Madame le Maire n'a assisté ni au vote ni au débat.

### **DÉLIBÉRATION N°2025-15 BUDGET GÉNÉRAL – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que le compte de gestion dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du budget général, dressé, pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.



**DÉLIBÉRATION N°2025-16 BUDGET GÉNÉRAL – AFFECTATION DES RESULTATS 2024**

Madame le Maire présente ensuite au Conseil Municipal le résultat de l'exercice 2024 du budget général, qui s'établit comme suit :

Section	Résultat/solde exécution année 2023	Résultat de l'exercice 2024	Résultat cumulé 2024	Restes à réaliser	Résultat cumulé
Fonctionnement	2 092 882,57 €	665 193,01 €	2 758 075,58 €	- €	2 758 075,58 €
Investissement	588 392,57 €	- 55 377,37 €	533 015,20 €	- 455 389,34 €	77 625,86 €
TOTAL	<b>2 681 275,14 €</b>	<b>609 815,64 €</b>	<b>3 291 090,78 €</b>	- <b>455 389,34 €</b>	<b>2 835 701,44 €</b>

Après avoir délibéré le Conseil Municipal DÉCIDE à l'unanimité :

- de reporter l'excédent d'investissement de 533 015.20 € en recettes d'investissement – article 001 – au budget 2025,
- de reporter l'excédent de fonctionnement de 2 758 075.58 € en recettes de fonctionnement – article 002 – au budget 2025.

**DÉLIBÉRATION N°2025-17 BUDGET ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

Après lecture du document, Monsieur Godet, Président de séance, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le compte administratif 2024 du budget assainissement faisant apparaître les résultats suivants :

Section	Résultat/solde exécution année 2023	Dépenses 2024	Recettes 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat cumulé 2024
Fonctionnement	- €	212 611,58 €	287 330,61 €	74 719,03 €	74 719,03 €
Investissement	124 726,44 €	202 438,16 €	316 358,16 €	113 920,00 €	238 646,44 €
TOTAL	124 726,44 €	415 049,74 €	603 688,77 €	188 639,03 €	313 365,47 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif du budget assainissement pour l'année 2024.

Il est précisé que Madame le Maire n'a assisté ni au vote ni au débat.

**DÉLIBÉRATION N°2025-18 BUDGET ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que le compte de gestion dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,



Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du budget assainissement, dressé, pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **DÉLIBÉRATION N°2025-19 BUDGET ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DES RESULTATS 2024**

Madame le Maire présente ensuite au Conseil Municipal le résultat de l'exercice 2024 du budget assainissement, qui s'établit comme suit :

Section	Résultat/solde exécution année 2023	Résultat de l'exercice 2024	Résultat cumulé 2024	Restes à réaliser	Résultat cumulé
Fonctionnement	- €	74 719,03 €	74 719,03 €	- €	74 719,03 €
Investissement	124 726,44 €	113 920,00 €	238 646,44 €	- 245 645,46 €	6 999,02 €
TOTAL	124 726,44 €	188 639,03 €	313 365,47 €	- 245 645,46 €	67 720,01 €

Après avoir délibéré le Conseil Municipal DÉCIDE à l'unanimité :

- d'affecter à l'article 1068 (réserves) la somme de 6 999.02 € afin de couvrir le besoin de financement,
- de reporter l'excédent d'investissement de 238 646.44 € en recettes d'investissement – article 001 – au budget 2025,
- de reporter l'excédent de fonctionnement de 67 720.01 € en recettes de fonctionnement – article 002 – au budget 2025.

### **DÉLIBÉRATION N°2025-20 BUDGET « LOTISSEMENT DE LA CANNETIERE » – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

Après lecture du document, Monsieur Godet, Président de séance, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le compte administratif 2024 du budget « Lotissement de la Cannetière » faisant apparaître les résultats suivants :

Section	Résultat/solde exécution année 2023	Dépenses 2024	Recettes 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat cumulé 2024
Fonctionnement	- €	61 761,29 €	61 761,29 €	- €	- €
Investissement	- €	61 761,29 €	61 761,29 €	- €	- €
TOTAL	- €	123 522,58 €	123 522,58 €	- €	- €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif du budget « Lotissement de la Cannetière » pour l'année 2024.

Il est précisé que Madame le Maire n'a assisté ni au vote ni au débat.

### **DÉLIBÉRATION N°2025-21 BUDGET « LOTISSEMENT DE LA CANNETIERE » – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que le compte de gestion dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,



2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du budget « Lotissement de la Cannetière », dressé, pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## 2) Marchés publics

### **DÉLIBÉRATION N°2025-22 AVENANT N°1 MARCHE D'APPROVISIONNEMENT DES DENREES ALIMENTAIRES – LOTS 1, 2, 4 et 5 ESTIVIN BONAFRUITES**

Le conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le code des marchés publics,

Vu le marché conclu avec l'entreprise Estivin Bonafruits en application de la délibération du conseil municipal n°2023-94 du 20/11/2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- De conclure l'avenant n°1 avec ESTIVIN BONAFRUITES pour les lots 1, 2, 4 et 5 dont l'objet est un changement de RIB et qu'il n'y a donc aucune incidence financière

- D'autoriser Mme le Maire à signer l'avenant n°1 ainsi que tous les documents s'y rapportant pour leur exécution.

## 3) Fonctionnement

### **DÉLIBÉRATION N°2025-23 AVENANT CONVENTION MISE A DISPOSITION RESTAURANTS DU CŒUR**

Madame le Maire informe le Conseil que la Commune met à disposition des restaurants du cœur un local à la Maison des associations. Cette mise à disposition est régie par la convention signée le 13/10/2006.

A la demande des restaurants du cœur, un avenant est proposé afin d'indiquer la durée et le mode de renouvellement de ce document.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer l'avenant à la mise à disposition de locaux auprès des restaurants du cœur, comme annexé à la présente.

## 4) Questions diverses

Madame le Maire demande s'il y a des questions concernant les décisions prises depuis le 03/02/2025.

### TABLE DES DECISIONS 2025

Date de la décision	N° de la décision	Intitulé	Attributaire	Montant HT
03/02/2025	DM 2025-23	Vérification avant remise en service de l'accessoire de levage du tractopelle	Bureau Veritas	335,00 €
03/02/2025	DM 2025-24	Remplacement de deux portes à l'école maternelle	Chedhomme	5 725,76 €
03/02/2025	DM 2025-25	Achat de peinture pour les tables de pique-nique et les bancs	Prisma Décor	168,60 €
03/02/2025	DM 2025-26	Achat d'un seuil de porte pour le gymnase	Foussier	41,50 €
03/02/2025	DM 2025-27	Achat d'une poignée de porte pour la salle Mélusine	Foussier	104,59 €



03/02/2025	DM 2025-28	Achat de diverses fournitures pour le service technique	Foussier	183,93 €
03/02/2025	DM 2025-29	Achat de procolle pour le service technique	Zep	489,18 €
03/02/2025	DM 2025-30	Achat de gants en nitrile pour le service technique	Pro 5	75,40 €
03/02/2025	DM 2025-31	Achat de ramettes de papier pour la mairie	Lyreco	107,91 €
04/02/2025	DM 2025-32	Achat de béton pour l'installation du portail du presbytère	Trifault Béton	595,13 €
04/02/2025	DM 2025-33	Achat de fournitures pour l'installation du portail du presbytère	Brico Shop	101,50 €
04/02/2025	DM 2025-34	Achat d'un regard	Frans Bonhomme	382,16 €
04/02/2025	DM 2025-35	Achat de fournitures de voirie pour l'avenue de la Forêt	Frans Bonhomme	797,39 €
06/02/2025	DM 2025-36	Remplacement galets courroie AP484CC	Pouthou utilitaires	475,12 €
10/02/2025	DM 2025-37	Achat de fournitures d'hygiène	Orapi Hygiène	4 715,32 €
10/02/2025	DM 2025-38	Achat de housses de rechange et de couette/draps-housses pour le dortoir de l'école maternelle	Wesco	940,50 €
10/02/2025	DM 2025-39	Achat de produits d'entretien	Obyo Bretagne	214,58 €
10/02/2025	DM 2025-40	Achat de fournitures de plomberie pour la maison des associations	Maillard	95,86 €
11/02/2025	DM 2025-41	Travaux de réparation des freins du véhicule Berlingo 6987 XE 72	Garage du Château 2	331,16 €
13/02/2025	DM 2025-42	Remise en état de l'éclairage de sécurité, des alarmes incendie et du système de désenfumage des bâtiments communaux	Lleixa	4 086,00 €
17/02/2025	DM 2025-43	Achat de fournitures administratives	Lyreco	592,47 €
18/02/2025	DM 2025-44	Formation habilitation électrique BS-BE manœuvre de 5 agents du service technique	Apave	1 600,00 €
18/02/2025	DM 2025-45	Achat de fournitures pour le service espaces verts	Tessé JL	1 516,67 €
18/02/2025	DM 2025-46	Achat de fournitures pour réparation du véhicule Renault Kangoo 1279 XS 72	Barrault	250,98 €
18/02/2025	DM 2025-47	Renouvellement des antivirus des postes informatiques pour un an	Delta Technologies	588,00 €
20/02/2025	DM 2025-48	Remplacement d'un panneau de signalisation suite à dégradation	Self Signal	170,92 €
21/02/2025	DM 2025-49	Entretien des locaux de l'école élémentaire pendant les vacances de printemps 2025	ACB Clean	768,00 €
21/02/2025	DM 2025-50	Entretien des locaux de l'école élémentaire du 21/04 au 04/07/2025	ACB Clean	7 392,00 €
21/02/2025	DM 2025-51	Réparation du véhicule Peugeot 208 GH-663-RW	Bayi Alençon	29,40 €
21/02/2025	DM 2025-52	Travaux de hersage et de regarnissage du terrain de football Franck Maufay	Le Buisson Paysage	2 155,00 €
24/02/2025	DM 2025-53	Achat de diverses fournitures pour le service technique	Würth	955,75 €
24/02/2025	DM 2025-54	Achat de vaisselle pour la restauration scolaire	Henri Julien	180,48 €
24/02/2025	DM 2025-55	Achat de fournitures d'entretien pour la restauration scolaire	Obyo Bretagne	231,72 €
25/02/2025	DM 2025-56	Achat de chaussures de sécurité pour le service technique	Setin	1 006,44 €
25/02/2025	DM 2025-57	Achat de vêtements de travail pour le policier municipal	Abilis Logistique	240,82 €
26/02/2025	DM 2025-58	Nettoyage des vitres de la mairie, des écoles maternelle et élémentaire	ACL nettoyage 72	5 235,00 €



26/02/2025	DM 2025-59	Achat de ressorts pour le trampoline de l'aire de jeux	Proludic	119,00 €
28/02/2025	DM 2025-60	Achat d'une batterie pour le véhicule Berlingo 6987 XE 72	Barrault	65,58 €
28/02/2025	DM 2025-61	Entretien du tracteur Claas CZ-246-RC	Hubert Agri	1 399,18 €
28/02/2025	DM 2025-62	Achat de regards en béton et dalles	Frans Bonhomme	109,11 €

Monsieur Bottras demande si le devis de remplacement d'un panneau de signalisation rue de la Cannetière pour le train. Monsieur Godet indique qu'il s'agit du panneau détruit devant l'église après un choc avec un véhicule qui a glissé sur le verglas. Il précise qu'un devis de remplacement de différents panneaux sur l'ensemble de la commune est en cours, l'achat du panneau rue de la Cannetière est prévu.

Madame Bourneuf s'interroge sur la date des travaux de hersage et de regarnissage du terrain de foot. Madame le Maire précise que l'intervention de l'entreprise sera prévue avec le service espaces verts en fonction du calendrier d'utilisation du terrain et des conditions météorologiques.

Madame Bourneuf indique qu'un devis pour l'achat de ressorts pour le trampoline de l'aire de jeux a été signé et souhaite signaler que les bordures du trampoline sont détériorées.

Madame le Maire précise qu'une entreprise en charge du contrôle du trampoline a préconisé le remplacement des ressorts mais n'a pas fait d'observation sur le reste. Les services techniques remplaceront les ressorts dès leur réception. Les travaux seront réalisés avant les vacances de Pâques.

Madame Bourneuf souhaite informer le conseil de la dangerosité de la pelleteuse métallique située sur l'aire de jeux. Madame le Maire précise qu'il s'agit de jeux étudiés pour l'utilisation par les enfants. La possibilité d'installer une protection sera étudiée.

Monsieur Bottras indique avoir observé la présence de liquides suspects dans le fossé entre l'aire de jeux et la rue de la Prairie. Cela sent très mauvais comme si les égouts venaient si déversés.

Monsieur Tortevois précise être au courant de ce problème. Des recherches avec STGS vont avoir lieu pour déterminer d'où viennent ces liquides.

Monsieur Godet précise que les travaux de voirie au niveau du rétrécissement rue de la Prairie sont prévus le 24/03/2025.

Madame Bourneuf a été alertée sur l'état délabré de deux chemins : La Sourvannière et La Pohorie. Il y aurait des creux qui ont déjà été rempierrés mais ça ne tient pas.

Monsieur Godet indique que certains chemins sont rempierrés par les agents techniques et pour d'autres, qui nécessitent des travaux plus importants, des devis sont en cours.

Madame Bourneuf demande s'il est possible d'obtenir de nouveaux bancs dans le parc du Château.

Madame le Maire indique qu'une enveloppe budgétaire pour des aménagements au sein du jardin public est prévue au budget pour des jeux et des bancs. Sur l'aire de jeux actuelle, les jeux sont destinés aux petits. Une réflexion est menée sur la rénovation du City et une étude est en cours sur l'installation de nouveaux jeux pour des jeunes ados (tranche 10-13 ans).

Madame Bourneuf indique que le manque d'entretien des allées situées dans la deuxième partie du jardin public entraîne la disparition de celles-ci.

Madame le Maire précise que compte tenu des conditions météorologiques, il est impossible de se rendre dans le parc avec du matériel. Il y aura de l'entretien lorsque le terrain sera plus accessible.

Madame Bourneuf souhaite que l'entretien autour des arbres fruitiers soient réalisés.

Madame le Maire précise que l'entretien de ce secteur est prévu ce jeudi.

Monsieur Tortevois ajoute que la taille des arbres débutera ce jeudi et qu'il participera à cette tâche avec le personnel communal.

Madame le Maire donne lecture des prochaines manifestations sur la Commune :

- Réunion d'information sur le piégeage des frelons asiatiques le 13/03/2025



- Cinéma « God save the Tuche » le 14/03/2025
- Soirée cabaret organisée par le comité des fêtes le 15/03/2025
- Printemps propre organisé par Bonn'actions le 23/03/2025
- Musée mobile d'art moderne et contemporain le 25/03/2025
- Semaines des métiers de l'accompagnement et du soin le 27/03/2025
- Cinéma « Jouer avec le feu » le 28/03/2025
- Portes ouvertes du collège le 28/03/2025
- Soirée trut organisée par l'association du comice à Roupperroux le Coquet le 28/03/2025
- Loto organisée par l'APEB le 29/03/2025

Le prochain conseil municipal aura lieu le 07/04/2025.

Une commission finances aura lieu le 19/03/2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.

**Vu pour être affiché le 14/03/2025,**

**A adopter au conseil municipal du 07/04/2025**

#### **Adoption du compte rendu lors du conseil municipal du 07/04/2025**

Le Maire, Marie-Laure PLÉVER

Le secrétaire de séance, Jean-Louis TORTEVOIS

